



## **BELGIQUE VISA**

### **Liste des documents**

### **médical**

- Les candidats qui ne peuvent pas joindre tous les documents de la liste doivent envisager d'ajouter des alternatives ou expliquer les raisons pour lesquelles ils ne les ont pas fournies.
- Lors de l'examen de la demande, le Consulat peut demander des documents supplémentaires qui ne sont pas mentionnés dans la liste ci-dessous et peut convoquer le demandeur pour un entretien.
- Tout document soumis dans une langue autre que l'anglais, le français, le néerlandais ou l'allemand ne sera pas pris en considération.
- Le demandeur est informé que la soumission des documents susmentionnés ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Le temps de traitement diffère d'un cas à l'autre, par conséquent, pour éviter les retards, il est conseillé de faire une demande bien à l'avance avant la date de départ.
- Les demandeurs ont la possibilité de demander un visa six mois à l'avance et au moins 15 jours avant la date de voyage.
- En principe, le délai de traitement est compris entre 1 et 3 semaines. Dans le cas où la demande de visa doit être soumise au siège social à Bruxelles pour décision, le délai de traitement sera d'environ 4 à 6 semaines et pourrait dépasser pendant l'été ou d'autres occasions spéciales.
- Aucun document supplémentaire ne peut être soumis à VFS ou à l'Ambassade à moins que l'Ambassade ne les ait demandés.
- Un dossier incomplet entraînera un refus de visa.
- Un dossier complet ne garantit pas la délivrance automatique d'un visa.
- Les frais de visa ne sont pas remboursables.

« Cette liste de contrôle comprend tous les documents qui font partie de ma demande de visa. Je comprends que l'Ambassade statuera sur ma demande de visa uniquement sur la base de ces documents. Je comprends également que dans des cas exceptionnels, des documents supplémentaires peuvent être demandés par l'Ambassade, même des documents qui ne figurent pas du tout sur cette liste.

#### **Remarques:**

---

---

---

---

---

Signature du demandeur:- \_\_\_\_\_

Signature de l'officier du VFS: - \_\_\_\_\_



## **Formulaire de candidature**

- Quel que soit son âge, chaque personne a besoin d'un formulaire de demande distinct imprimé à partir de VisaOnWeb.
- signé sur les deux pages et daté par le demandeur.
- Pour les enfants de moins de 18 ans, le formulaire de demande doit être signé par une personne titulaire de l'autorité parentale ou par un tuteur légal.
- L'adresse actuelle, le numéro de contact local et l'adresse e-mail doivent être fournis.

### ➤ **Photo**

- Une photo d'identité datant de moins de 6 mois avec les spécifications suivantes

### ➤ **Passeport original**

- Un passeport international valide (la validité du passeport doit dépasser la fin du voyage proposé d'au moins trois mois)
- 1 copie des pages utilisées du Passeport
- 1 copie de la carte d'identité nationale + la copie des pages utilisées du passeport précédent (si vous en avez un).

### ➤ **Lettre d'invitation**

- Une lettre d'invitation originale d'une institution médicale ou d'un médecin établi en Belgique, mentionnant la durée et le coût du traitement.

### ➤ **Preuve du statut d'emploi**

#### **De l'employeur**

- Preuve d'emploi et preuve de congé.

#### **D'un propriétaire d'entreprise / partenaire**

- Une copie de la licence commerciale, professionnelle ou commerciale.

#### **D'une école / étudiant universitaire**

- Inscription auprès de l'école / université
- Preuve de paiement d'acompte scolaire
- Autorisation d'absence mentionnant les dates de voyage envisagées.
- Relevé bancaire original, du responsable faisant apparaître des revenus réguliers et du compte d'épargne le cas échéant.
- Une lettre d'emploi originale signée et tamponnée de la personne responsable mentionnant la désignation, la date d'emploi, le salaire, le but de la visite et les dispositions financières.

#### **Femmes au foyer / dépendantes / demandeurs d'emploi**

- Un certificat de non-objection du sponsor autorisant le demandeur à voyager.
- Une copie du passeport du parrain.
- Certificat de travail de la personne en charge.
- Relevé bancaire, du responsable faisant apparaître des revenus réguliers et du compte d'épargne le cas échéant.

### ➤ **Réservation de vol**

N'ACHETEZ PAS DE BILLET SI VOUS NE REMPLISSEZ PAS TOUTES LES AUTRES EXIGENCES DE VISA. L'AMBASSADE N'EST PAS RESPONSABLE DES PERTES OU PÉNALITÉS ENCOURUES.

### ➤ **Assurance santé**



**Preuve fiable que le traitement médical est payé (déclaration de l'institut médical en Belgique) ou sera payé (lettre de garantie de l'assurance, lettre de garantie de la banque, somme d'argent sur un compte bancaire bloqué, ...)**

➤ **Certificat médical**

- recherché pour un traitement médical ne peut pas être donné dans le pays d'origine

➤ **Preuve de moyens financiers suffisants**

Carte de crédit ou relevés bancaires des 6 derniers mois

**OU**

- Une obligation formelle (annexe 3bis) de soutien financier signée par une personne remplissant l'exigence énoncée à l'annexe 3BIS, 15.12.80, accompagnée d'une copie ordinaire de la pièce d'identité de la personne et d'une preuve de solvabilité suffisante (bulletins de paie)